

Blockchain for Healthcare Professionals

Durée: 3 Jours **Réf de cours: U66275G**

Résumé:

Le cours Blockchain pour les professionnels de la santé examine comment Blockchain est appliqué dans le secteur de la santé. Alors que le secteur de la santé est confronté à de nombreux problèmes critiques, les professionnels de la santé se tournent vers, et mettent en œuvre, des solutions Blockchain pour améliorer la confidentialité, l'intégrité des données, la réduction des coûts et la conformité réglementaire, pour n'en citer que quelques-unes.

Que vous soyez un gestionnaire d'entreprise de soins de santé, un administrateur, un cadre, un clinicien, un gestionnaire d'assurance ou toute personne liée aux soins de santé qui prend des décisions dans le secteur des soins de santé, ce cours examinera les solutions Blockchain existantes mises en œuvre aujourd'hui, et fournira des instructions et des conseils sur la façon d'appliquer Blockchain à vos besoins et exigences en matière de soins de santé.

Public visé:

Cliniciens, universités, hôpitaux et responsables des soins de santé.

Objectifs pédagogiques:

- Incluant des discussions sur les cas d'utilisation actuels et nouveaux, ainsi qu'une couverture détaillée de l'environnement réglementaire, ce cours se concentre sur la façon dont la Blockchain est utilisée pour améliorer et résoudre de nombreux problèmes actuels et futurs du secteur de la santé.

Pré-requis:

Jour 1

Blockchain 101

Histoire de la blockchain

Décentralisation/centralisation

Grand livre distribué - privé ou public

Mécanismes d'extraction et de consensus

Dapps et Smart Contracts

Introduction aux soins de santé sur la blockchain, y compris les dossiers médicaux FHIR et HL7.

Deuxième jour

Identité du patient HIPAA et GDPR

Soins et concepts basés sur la valeur (discuter des contrats intelligents basés sur les résultats)

IoT, IoHT et soins de santé

Actifs numériques et blockchain

Soins basés sur la valeur et Blockchain

IA et soins de santé

Troisième jour

Chaîne d'approvisionnement et suivi des produits pharmaceutiques

21CFR Partie 11

DSCSA

Autonomisation des patients et habilitation avec la blockchain

Ensembles de données

Opportunités de la blockchain

Examen des projets et des catégories

Contenu:

Day 1

- Blockchain 101
- History of blockchain
- Decentralization/centralization
- Distributed ledger-private vs public
- Mining and consensus mechanisms
- Dapps and Smart Contracts
- Intro to healthcare on blockchain including Medical records FHIR, HL7

Day 2

- Patient identity HIPAA and GDPR
- Value-based care and concepts (discuss outcome-based smart contracts)
- IoT, IoHT and Healthcare
- Digital Assets ; Blockchain
- Value Based Care and Blockchain
- AI and Healthcare

Day 3

- Supply chain and Pharmaceutical tracking
- 21CFR Part 11
- DSCSA
- Patient Enablement and empowerment with blockchain
- Data sets
- Blockchain Opportunities
- Reviewing Projects and categories

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- Modalités d'évaluation : le participant est invité à s'auto-évaluer par rapport aux objectifs énoncés.
- Chaque participant, à l'issue de la formation, répond à un questionnaire de satisfaction qui est ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou ""booking form"" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si vous utilisez votre Compte Personnel de Formation pour financer votre inscription, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés.